

## **Question écrite du 28/04/2020**

**de FREDERIC André**

**à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité**

En date du 31 mars, le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a accordé à Cainiao, la filiale du géant de l'e-commerce Alibaba, le permis qui lui accorde son implantation.

L'aéroport de Liège, qui est un outil économique important pour notre pays, est en phase de devenir une référence à l'échelle européenne en matière de fret commercial. Par ailleurs, l'implantation de cette entreprise va créer des centaines d'emplois directs et va contribuer de façon positive à l'économie du bassin liégeois ainsi qu'à celle de la Région wallonne.

Cependant, on relèvera des craintes quant aux soucis de mobilité que va causer l'implantation de cette entreprise. En effet, l'augmentation du trafic des poids lourds va être exponentielle et va donc saturer l'autoroute E40, à hauteur de l'aéroport de Liège, ainsi que les routes secondaires.

La Région a annoncé, par voie de presse, que les problèmes de mobilité devraient être palliés grâce à la création d'une voirie de contournement Nord.

Monsieur le Ministre peut-il me confirmer que cette voie de contournement va bien voir le jour ?

Sachant que cet axe connaît, en heure de pointe, d'importants ralentissements, quelles autres mesures compte-t-il prendre pour garantir la fluidité de l'autoroute E40 à hauteur de Bierset ?

## **Réponse du 15/07/2020**

**de HENRY Philippe**

Le projet de création d'une voirie de contournement au nord de l'aéroport est toujours bien d'actualité. Le chantier a en effet démarré en mars de cette année avant d'être ralenti par la crise sanitaire que nous vivons. Il s'agit d'un chantier bénéficiant de financement européen.

Concernant les projets futurs, un autre projet est en cours de finalisation.

Ce projet consiste à améliorer l'échangeur 3 de l'autoroute E42 (accès sortie aéroport de Liège, etc.). Ce dossier dispose d'un permis d'urbanisme et devrait être adjudgé cette année. Il s'agit aussi d'un dossier disposant de financement européen. Ce dossier permettra à l'aéroport de bénéficier de 2 accès performants (sortie 3 et sortie 4 de l'E42).

Une nouvelle étude de mobilité couvrant un périmètre très large autour de l'aéroport et abordant tous les modes (modes actifs, mais aussi TEC, train, etc.) va être menée par le Département de la Stratégie de la Mobilité.

Cette étude vise à identifier les incidences, à court, moyen et long terme (2040) de divers scénarios de développement des activités sur le site aéroportuaire, et ce, à la fois sur la mobilité des personnes et des marchandises, puis à identifier les réponses les plus adaptées. Ainsi, en matière de mobilité des personnes, tant les modes actifs que le potentiel de développement de l'offre de transport collectif ou encore de transport en voiture seront pris en compte.

Elle vise aussi à identifier toute mesure nécessaire pour éviter que les flux les plus lourds empruntent des voiries locales inadaptées à leur accueil.